



FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516
Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 20 octobre 2018 à CUSSET

Sont présents :

03 : Vichy et ses sources, La pastourelle des trois vallées, La sabotée cussétoise, Les brûlés de Chazemais,

12 : La pastourelle de Rodez, Lous oyolos

15 : La sanfloraine, L'iraliot

18 : Les sonneurs néronçais,

37 : Lo bourreio

42 : Lou cantou

43 : La bourrée vellave,

48 : La Bourrée barrabande

63 : Le Livradoué dansaira, Les Enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier, La Bourrée de Vergheas, Les danseurs Brayauds, La Bourrée du Pavin, Lou Brouchillou.

Membres individuels : Marie Proust – Philippe Proust.

Membres du Conseil d'Administration : Huguette Varin, Yvonne Changea, Michel Laurent, Monique Pelletier, Pierre Cruz, Clémence Ugonnet, Marie Proust, Angélique Clément,

Membres cooptés : Marie-Noëlle Hérlilier, Gisèle Durand.

Président d'honneur : Patrick Pascal

Sont excusés

03 : Les gâts do bourbonnais, Association des vieilleux et cornemuseux du bourbonnais et alentours

15 : La Bourrée d'Aurillac, La Bourrée du Carlades

18 : La Sabotée Sancerroise, La chaînée castelloise

19 : Icoranda

23 : Lo danseux de Jean do Boueix,

36 : Les Tréteaux du Pont Vieux

43 : Le Brusse, Lous petioutous delh Velay

45 : Ronda típica

63 : L'auvernha dansaire.

Membres du Conseil d'Administration : Aurélie Fournier, Aurélie Ugonnet.

Président d'honneur : Jean-Jacques COUPPAT, Roger Marandola

Membre d'honneur : Daniel Blanquet

Membres individuels : Guy Boistard.

A 14 heures ouverture de l'Assemblée Générale par Huguette qui souhaite la bienvenue à tous ; remercie les membres présents d'avoir répondu aussi nombreux à son invitation.

Mot d'accueil de Serge Beuvarde, président de la Sabotée Cussétoise qui a accepté de prendre en charge l'organisation de cette Assemblée Générale.

Approbation du compte-rendu de l'A G d'Argenton sur Creuse à l'unanimité.

Appel des groupes présents.

En cette année paire Il est procédé au vote du renouvellement partiel du bureau sous le contrôle de Marie Proust et deux membres de la Sabotée Cussétoise. Six postes sont à pourvoir. Les candidats sont 3 membres sortants (Clémence – Monique – Yvonne) et 3 nouveaux membres : Marie Beuvarde – Serge Beuvarde et Marie-Noëlle Hérlilier.

Rapports d'activités des commissions

1. Pôle Administration

1. **Secrétariat** (présenté par Yvonne Changea)

Le travail du secrétariat consiste à l'envoi des convocations au conseil d'administration après avoir arrêté l'ordre du jour avec la Présidente, ensuite il faut rédiger les comptes rendus.

La préparation de l'Assemblée Générale reste un temps fort pour le secrétariat, avec l'envoi des pré-inscriptions par courriel et ensuite de la convocation à chaque groupe par voie postale. Il faut aussi assurer la centralisation des comptes rendus des diverses commissions, et autres documents nécessaires à la réalisation des livrets qui sont remis à chacun des groupes.

Dans un souci d'efficacité, merci de retourner dans les délais les documents dûment complétés afin d'éviter les relances et aussi les doutes : « ont-ils bien reçu le courrier ? ». Si une date buttoir est donnée, c'est que l'on doit donner une réponse précise à un prestataire de service ou un interlocuteur au bout de la chaîne.

2. **Assurances et juridique** (par Michel Laurent)

Point sur les sinistres 2018 :

Sauf erreur ou omission de ma part ou bien en raison d'un évènement ne m'ayant pas été communiqué, pas de sinistre auto enregistré depuis la dernière AG d'Argenton sur Creuse. A ce jour, 4 déclarations portant sur :

- Perte ou vol d'une bannière.
- Dégâts occasionnés à une porte de la salle communale lors d'une manifestation.
- Accident corporel au cours d'une répétition.
- Dégradation d'un revêtement de sol par des danseurs en sabots.

A noter : Dans l'assistance un groupe informe Michel qu'il a fait une déclaration de sinistre auto, à la MACIF, qui est réglé et dont Michel n'a pas été informé.

Sur les 4 sinistres déclarés 3 ont fait l'objet d'un remboursement.

Rappel :

Notre interlocutrice Macif est Mme Dominique COLIN, basée à Moulins ; le contact par mail est à privilégier ; dcolin@macif.fr

Ne pas oublier de me mettre également en copie conforme comme destinataire du mail : mami3@wanadoo.fr ou m'informer du sinistre déclaré : 04 66 31 13 57

Questions diverses, posées par les groupes :

- Précisions sur l'étendue des garanties corporelles incluses dans la Responsabilité Civile Macif : voir dans le classeur du dirigeant.

La dégradation d'un revêtement de sol par des danseurs en sabots n'a pas été prise en charge par l'assurance ; le litige n'étant pas soldé Michel va contacter la MACIF.

- Faut-il informer la Sacem de la tenue de l'AG de la Fédé. ?
Jusqu'à ce jour personne ne l'a fait surtout que les morceaux joués par nos groupes ont, pour la majorité, plus de 70 ans. La sabotée cussétoise a fait une déclaration auprès de la SACEM dont le coût est de 86 €, car au cours de cette soirée privée certains airs pouvaient être de composition plus récente.

Juridique :

- La question de la SACEM est souvent évoquée par les groupes. Un résumé des principales dispositions se trouve à la p. 13 du n° 84 de l’Echo de la Fédé (octobre 2017).
- Toute demande de subvention déposée dans le cadre du FDVA « Fonds de développement à la Vie Associative » (anciennement la réserve parlementaire), et dont un résumé figure à la p.11 de l’Echo n° 86 de juin 2018, est à formaliser à l’aide de l’imprimé Cerfa n° 12156*05, à télécharger sur : associations.gouv.fr.

3. Commission Insignes de Fidélité (par Marie Proust)

Cette année 9 groupes ont fait une demande ce qui représente 54 insignes.

Cependant toutes les demandes n’ont pas pu aboutir car nous sommes en rupture de certaines insignes. Le contact avec la société pour les refaire a été pris mais il y a un délai de livraison. En accord avec ces groupes, les insignes et diplômes seront envoyés ultérieurement.

4. Trésorerie

Le compte de résultat et le bilan ont été remis.

Les vérificateurs aux comptes ont constaté un chèque non encaissé de 18 €

Approbation des comptes : Contre : 0 - Abstention : 6 - Pour : 16

2. Pôle musique et danse :**1. Maintenance et visite des groupes** (par Huguette Varin)

Cette année la visite prévue de deux groupes :

« Le Brousse » de Brioude par Huguette et Michel n’a pas pu se faire ;

De même pour

« La Bourrée du Pavin » de Besse St Anastaise par Monique et Pierre.

La Bourrée du Pavin reste programmée pour cette année.

2. Commission Musique et Danse (par Marie et Huguette)

Cette année nous n’avons rien proposé. Le stage de danse a fait beaucoup polémique tant au niveau financier que du contenu, difficile de se remotiver. Par ailleurs, une « fiche technique » reprenant quelques conseils donnés lors de ce stage, sera adressée à chaque groupe. Pour le compte rendu global, il peut vous être transmis par mail il faut en faire la demande à Marie Proust.

Concernant le stage de musique, dès que nous aurons plus d’information nous vous ferons passer un questionnaire pour savoir si cela est financièrement réalisable ou pas. Il a été proposé par un groupe en donnant directement des contacts... avis aux amateurs !!

Sept musiciens ont participé à l’atelier musique de ce matin, il a été évoqué la mutualisation des musiciens pour pallier à ce manque dans les groupes ; la tenue vestimentaire à voir avec Marie-Noëlle, quelle solution y apporter.

3. Festi Jeunes (par Clémence Ugonnet)

Le festival des jeunes s’est déroulé cette année à Laguiole, dans l’Aveyron le 2 et 3 juin. Ce fut un charmant et magnifique week-end.

Samedi après-midi : Rendez-vous au centre aéré pour un après-midi récréatif.

Après s’être restauré par un bon Aligot, place au bal animé par nos musiciens

Dimanche matin :

Visite de Laguiole et de la fromagerie de Laguiole où l’ensemble des groupes (petits et grands) ont pu découvrir la fabrication et l’histoire de ce fromage.

Visite de la ville avec un arrêt photo vers le taureau, symbole de la ville de Laguiole.

L’après-midi :

A 14h, début des festivités animées par trois groupes enfantins. Pas de thème proposé, chaque groupe a présenté le spectacle de son choix.

Cette année, seulement trois groupes étaient présents à Laguiole :

. Lous Oyolos (Laguiole) ;

. La Pastourelle de Rodez (Rodez) ;

. Vichy et ses Sources (Vichy).

Les groupes de Sancerre et d'Ambert n'ont pas pu participer à ce rassemblement.

Merci à la Fédération et à Marie pour s'en être occupé d'avoir offert à chaque enfant un sac à dos à l'effigie de la Fédération.

Un grand merci à toute l'équipe de Laguiole pour ce super week-end.

Un appel est lancé à tous les groupes pour accueillir le festi'jeunes de 2019, aucune obligation d'avoir une section jeune.

3. Pôle communication

1. Site internet (présenté par Pierre Cruz)

Il semblerait que la fréquentation du site soit en augmentation, en espérant que ce soit des demandeurs de spectacles ou des personnes à la recherche de renseignements

La plupart des groupes sont « bien nourris » mais on peut néanmoins apporter quelques réflexions :

- Quelques groupes ont omis de mettre la photo de leur responsable.
- Certains groupes n'ont pas alimenté la rubrique vidéothèque
- Les fiches techniques avec des demandes pratiques (podium, salle pour se changer, conditions de prestations...) manquent chez certains ou mériteraient d'être rafraichies.
- Certains ne proposent pas d'extraits musicaux.
- Beaucoup de sites renvoient sur Facebook (parfois beaucoup plus fournis en renseignements !). Dommage car c'est souvent par le site de la Fédération que d'éventuels organisateurs ou demandeurs peuvent approcher les groupes par rapport à leur implantation ou leur zone d'intervention.

Donc penser à réactualiser régulièrement les données fournies.

2. La revue Fédérale (présenté par Angélique Clément)

Pour les revues de 2018 :

« Les édito » ont été rédigés par Michel Laurent, Marie Proust et Gisèle Durand.

« Un groupe au microscope » au mois de mars « Les danseurs de Jean do Boueix » en raison de leur mise en sommeil pas d'article. En juin c'est la Sabotée cussétoise, qui nous a présenté son groupe et en octobre vous découvrirez la Bourrée de Vergheas.

Merci aux groupes qui alimentent cette revue. Le coût financier de celle-ci évoqué au dernier C.A et aussi la baisse de nos effectifs ont fait qu'il a été décidé de passer à deux revues au lieu de trois.

Faut-il envisager une autre forme de communication entre nos groupes ? Internet, news letters.

Si 2 revues revoir le coût pour les groupes à la baisse.

3. Relations publiques (présenté par Monique Pelletier)

Nos associations sont sous la tutelle de l'Education Nationale

Cette année, en raison de la restructuration des services de « Jeunesse et Sports » rattachés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes, impossible de rencontrer un interlocuteur.

4. Pôle Patrimoine (par Marie-Noëlle Hénilier)

L'atelier, organisé ce jour, a rassemblé une quinzaine de personnes.

Une rétrospective, allant du « Moyen Âge » au 20^{ème} siècle a permis de voir l'évolution du costume.

Au « moyen âge » c'est l'uniformité des vêtements pour la population qui vit en grande majorité en milieu rural et pauvrement. Les vêtements sont confectionnés avec des matériaux solides et aussi pour leur utilité.

Au 18^{ème} siècle, la Révolution apporte ses idées mais l'habillement du paysan reste sensiblement le même qu'au siècle précédent.

C'est au 19^{ème} siècle que les avancées technologiques majeures et leur applications industrielles vont influencer la façon de se vêtir dans l'espace rural et sera à l'origine de la diversité des costumes portés par nos groupes.

Dans la recherche de l'authentique il faut : s'attacher à recouper les infos, se rendre dans les musées ; les vides greniers ou brocante offrent parfois de belles opportunités, et surtout être vigilants pour éviter anachronismes.

Résultat des élections

22 Votants dont 21 groupes et 1 voix pour le collectif des individuels

20 bulletins soit 2 abstentions

Marie Beuvarde : 18 voix

Serge Beuvarde : 20 voix

Yvonne Changea : 19 voix

Marie-Noëlle Héritelier : 19 voix

Monique Pelletier : 20 voix

Clémence Ugonnet : 20 voix

Tous sont élus dès le premier tour.

A paraître dans les revues de 2019

N° REVUE	EDITO	UN GROUPE AU MICROSCOPE
88	Marie BEUVARD	FOLKLORE ISSOIRIEN
89	Serge BEUVARD	Pas désigné

Parole aux groupes

Les Brûlés de Chazemais : *Carte de membre de la Fédération quelle utilité ?*

Celle-ci n'a pas d'utilité particulière si ce n'est de confirmer à chaque adhérent son inscription à la Fédération.

Il est proposé de la supprimer ; le listing remis à chaque groupe au règlement de sa cotisation est suffisant. Eventuellement, à chaque groupe de reporter le numéro fédéral attribué à chaque personne, sur leur propre carte d'adhérent. Proposition adoptée par une majorité des groupes présents soit 20 groupes sur 21 présents et une voix contre.

Lo Bourreio : *Doit-on verser une cotisation à une amicale ?*

La réponse se trouve dans vos statuts.

Le Livradoué dansaira : *Le groupe doit se rendre en 2019 à un festival à Chypre (Pays hors Europe), quelles sont les conditions de couverture de la MACIF et la marche à suivre ?*

Vérifier auprès de la MACIF, via notre interlocutrice, les risques couverts pour les déplacements et séjours à l'étranger.

En remerciement pour l'organisation de cette assemblée générale, la Sabotée cussétoise reçoit la médaille de la Fédération

Le Brouchillou de Saint Anthèmes organisera la prochaine Assemblée Générale de la Fédération le 1^{er} weekend des vacances de la Toussaint en 2019 ; la Sabotée cussétoise lui remet le flambeau.

Pour le festi'jeunes en 2019 Les Brûlés de Chazemais sont sollicités.

Sont sollicités pour l'organisation des prochaines l'Assemblée Générale de la Fédération :

- 2020 Les Danseurs Brayauds de Châtel Guyon ;
- 2021 La Pastourelle des trois vallées de Trévol.

Les débats étant terminés, clôture de l'Assemblée Générale à 16 h 45.